

Rupture : quand la solution est pire que le mal

Quand il semble nécessaire de séparer un petit enfant de sa mère, la plus grande prudence s'impose. Même si les raisons de cette séparation semblent impératives à la sécurité de l'enfant.

Et d'abord, il faut définir à quel type de sécurité cette séparation devrait répondre. La sécurité matérielle (la maison est insalubre), la sécurité physique (les parents semblent incapables d'assurer les soins à l'enfant ou de consulter un médecin quand cela s'avère nécessaire ou ces parents sont maltraitants physiquement) ou s'agit-il de la sécurité psychique si ces parents sont rejetants ?

Souvent, l'insécurité matérielle est invoquée pour prouver une insécurité physique ou psychique. Elles n'en découlent cependant pas automatiquement et des parents vivant dans une grande précarité ou passant par des événements difficiles de leur vie peuvent être de bons parents sécurisants pour leur enfant. Ils ont alors seulement besoin d'une aide extérieure, aide au logement, à l'emploi, soutien psychologique ou conseiller conjugal pour être en mesure de poursuivre leur mission de parents et protéger leur enfant, sans rupture.

En effet, le plus grand risque que court un enfant est de ne pas pouvoir construire sa sécurité interne par la présence permanente et confiante, sans inquiétude ni doute possible de ce que l'on appelle une « figure d'attachement principale », la mère, protégée elle-même idéalement par le père présent autant que possible dans la vie de son enfant.

Cette construction de sécurité interne en relation avec sa mère a une importance capitale pour tout l'avenir de l'enfant, ses élaborations psychiques, sa socialisation future. Les ruptures dans cette relation, qu'elles soient inévitables (décès des parents) ou décidées par des intervenants (placement de l'enfant) ne sont jamais sans conséquences graves pour l'avenir de l'enfant. Et cela même s'il n'y avait pas moyen de faire autrement, même si c'était la seule solution possible. Il est donc fondamental de réfléchir à comment éviter de créer cette rupture, même quand cela semble pour le bien de l'enfant.

De plus, un enfant placé en institution y restera rarement sans d'autres ruptures, changements d'institutions ou de personnel intervenant. A qui, à quoi pourra-t-il donc s'attacher ?

L'attachement est le premier défi d'un enfant venant au monde. L'échec de cet attachement sécurisé (par manque d'une personne de référence, toujours la même, qui s'occupe de lui sans discontinuité et naturellement sa mère), donne à l'enfant la sensation qu'il débarque dans la vie en échouant et cet échec sera sa première représentation de lui-même. Les conséquences s'appelleront donc : troubles de l'attachement, insécurité interne, manque de confiance dans tous les adultes de référence avec toutes les stratégies de défense qui se manifesteront par des comportements difficiles. Les dégâts accumulés ainsi par des décisions « pour son bien » sont souvent considérables, parfois irréversibles.

La discontinuité du lien ne permet pas à l'enfant d'ordonner sa découverte du monde où il naît. La rupture avec sa mère même si cette rupture a eu lieu à la naissance, lui donne dès le départ la sensation d'un monde qui ne tient pas, en qui il ne peut faire confiance. Il aura beaucoup de mal à se construire et à se socialiser.

Quand un enfant semble en difficulté, il est donc important d'évaluer toutes les possibilités d'aide aux parents pour qu'ils puissent garder leur enfant et éviter au maximum de les séparer.

Des parents très fragiles peuvent être de bons parents sécurisants qui noueront avec leur enfant un attachement sécurisé, base de toute évolution possible pour cet enfant.

Des parents très fragiles peuvent être entourés pour soutenir ce rôle dans la durée. Ils y gagneront en confiance en eux-mêmes et donc en solidité pour leur enfant.

Les visites encadrées - et souvent de très courte durée - des parents en institution ne remplacent pas la vie en commun et les soins, jeux, relations qui découlent d'une vie quotidienne commune. L'enfant sent bien que ses parents ne sont pas reconnus fiables par la société. Il aura beaucoup de mal à leur donner sa confiance, à les constituer en figures d'attachement principales dont il a pourtant grand besoin.

Cette place, cependant, aucun intervenant ne pourra l'occuper. Les intervenants changent et, dans le meilleur des cas ils ne peuvent être que des substituts à la figure parentale absente ou entrevue régulièrement dans des circonstances rien moins que naturelles.

De plus, le temps entre deux rencontres si peu naturelles (une semaine, cela représente une éternité pour un petit enfant) ne peut pas lui donner de sentiment de continuité dans la relation. Cette relation, même fortement désirée de part et d'autre sera donc très perturbante pour l'enfant qui ne pourra véritablement s'y attacher. Et les intervenants en tireront en général des conclusions au désavantage des parents alors que tout aura été mis en place pour y arriver.

Or, l'enfant a besoin de cette relation continue et sécurisante pour se construire :

« La notion du temps varie énormément selon l'âge de l'enfant. Les mêmes vacances semblent passer très vite pour un adulte et durer très longtemps pour un enfant. Un adulte ne peut donc imaginer ce que représentent trois années aux yeux d'un enfant évacué. Elles correspondent à une part importante de l'expérience vécue de l'enfant et équivalent à près de 25 années de la vie d'un adulte âgé de 40 ou 50 ans. Lorsqu'une mère en a conscience, elle ne veut pas perdre un seul instant de sa vie de mère. »

Les enfants et la guerre, D.W. Winnicott texte 1939
Petite Bibliothèque Payot - Poche 2004 p. 53

Winnicott nous dit aussi :

« Des gens étranges - des optimistes je suppose – ont salué l'évacuation comme si elle devait changer la vie des enfants pauvres des grandes villes, comme si elle pouvait être un bénéfice secondaire de la guerre et n'avait rien d'une tragédie. Lorsqu'un enfant vit dans une maison convenable, il n'est jamais souhaitable de l'obliger à la quitter. Je ne fais pas allusion ici à une belle maison avec tout le confort moderne, car, à mon sens, une maison, c'est une ou deux pièces qui, dans l'esprit de l'enfant sont associées à son père et à sa mère, aux autres enfants et au chat, sans oublier l'étagère ou le placard où il range ses jouets. »

Ibid p. 85 texte 1945

Il est donc important que les intervenants de toutes professions agissent avec la plus grande prudence avant de demander la séparation d'un enfant de sa mère, ou avant de prendre cette décision « pour son bien ». Ce bien pourra rassurer les adultes mais se transformer en catastrophe pour l'avenir de cet enfant. Hélas, ceux qui seront intervenus dans cette décision qu'ils croiront juste, ne seront plus là, dans l'avenir de l'enfant, pour en mesurer les dégâts.

Pour aider un enfant en difficulté, il faut l'aider dans son monde. Ce monde, ce sont les bras de sa mère. Et si ce monde est considéré fragile, c'est ce monde qu'il faut aider à consolider en évitant au maximum toute rupture.

Dans les situations que nous rencontrons fréquemment, **une rupture - entérinée ou provoquée par des intervenants soucieux du bien de l'enfant - enclenche un processus destructeur que chaque nouvel intervenant n'osera rompre.** C'est alors une spirale de destruction de l'enfant - et de sa famille – mise en place avec les meilleures intentions du monde, et qu'il faut absolument arrêter en aidant les familles à retrouver leur enfant et à reconstruire un lien sécurisant avec lui.

Bernadette Nicolas,
Présidente de PETALES Belgique
Vice-présidente de PETALES International

Note voir aussi à ce propos l'entretien de Marie-Cécile Renoux d'ATD Quart Monde, auteur de « Réussir la protection de l'enfance : avec les familles en précarité » sur <http://www.atd-quartmonde.org/Il-faut-chercher-d-autres-chemins.html>

Cette réflexion mérite d'être portée pour nombre de familles qui ne sont pas nécessairement en situation financière précaire mais pour lesquelles les intervenants se posent des questions qu'ils pensent résoudre radicalement par le placement de l'enfant.